



1 BAROMÈTRE ET STATUE JEANNE D'ARC, PLACE DE MONDEMENT

Ce baromètre anéroïde d'1,10 m. de diamètre fut placé sur la villa des figuiers par Donatien Raffegau, maire de St Germain de 1908 à 1929. Il y avait aussi un thermomètre.

La statue de Jeanne d'Arc a été édifée le 31 juillet 1914 à l'emplacement de l'ancien cimetière (transféré en 1865) en vue d'embellir la place. Elle devient en 1920 le monument aux morts.

La place du Château de Mondement, est nommée ainsi en 1918, en souvenir de la bataille de septembre 1914 (dans la Marne) à laquelle de nombreux germinois ont pris part dans le 77^e régiment d'infanterie.

2 CALVAIRE DES DILIGENCES

3 CHAPELLE DU BON SECOURS

4 CROIX DE MARIE PAPIN

Au carrefour du chemin de la Jarrie, cette croix a été érigée en mémoire d'une jeune fille tuée à cet endroit, en 1794, pendant les Guerres de Vendée. Alors qu'elle apportait à manger à deux hommes blessés de l'armée vendéenne cachés dans les environs, elle se trouva entourée d'une escouade de Républicains. Comme elle refusait de répondre aux questions posées, ils l'attachèrent et la torturèrent jusqu'à ce que mort s'ensuive.



5 LES MOULINS DE ROBAT

Le moulin à eau de Robat était déjà présent sur le cadastre de 1834. La minoterie

fut, pendant 5 générations exploitée par la famille Durand. Toutes les énergies l'ont fait fonctionner ; la cheminée de la machine à vapeur est encore debout. Le moulin a été rénové en 1905 et la roue, encore en place, s'est arrêtée en 1989. Il était couplé avec un moulin à vent. (En mauvais état de conservation)

6 L'ÉPERVIER D'EUROPE, *Accipiter nisus*

Souvent confondu avec le plus commun Faucon Crécerelle, il chasse sur le secteur. Pour bénéficier de l'effet de surprise, il vole à très faible altitude, profitant souvent de l'abri des haies, des buissons ou des bâtiments pour se dissimuler. Il mène des attaques foudroyantes et soudaines vis à vis des bandes de petits passereaux qui se restaurent dans les espaces ouverts. Chasseur très obstiné, il sait faire preuve d'opportunisme et de patience.



JE SUIS RANDONNEUR

➤ Je respecte le tracé des sentiers balisés.

➤ Je pense aux autres. Je ne suis pas le seul à fréquenter les chemins.

➤ Je ne laisse pas de déchets derrière moi. Je les emporte jusqu'à la prochaine poubelle.

➤ Je ne fais pas de feu.

➤ Je ne dégrade ni les cultures, ni les plantations et ne dérange pas les animaux.

➤ Je referme toujours les clôtures et barrières derrière moi.

➤ Je tiens mon chien en laisse.

FLASHÉZ-MOI



Plus d'infos

Communauté de Communes Moine et Sèvre
Parc d'Activités du Val de Moine
4 square d'Italie 49230 St Germain sur Moine
T. 02 41 64 76 33 - sentiers@moineetsevre.fr

Photo de couverture : © B. Rousseau - © Région Pays de la Loire
Document réalisé par le service communication de la C.C. Moine et Sèvre en août 2013. Une version à jour est téléchargeable sur le site www.moineetsevre.fr
Les informations contenues dans ce dépliant n'engagent pas la responsabilité de la C.C. Moine et Sèvre.

Suivez le balisage

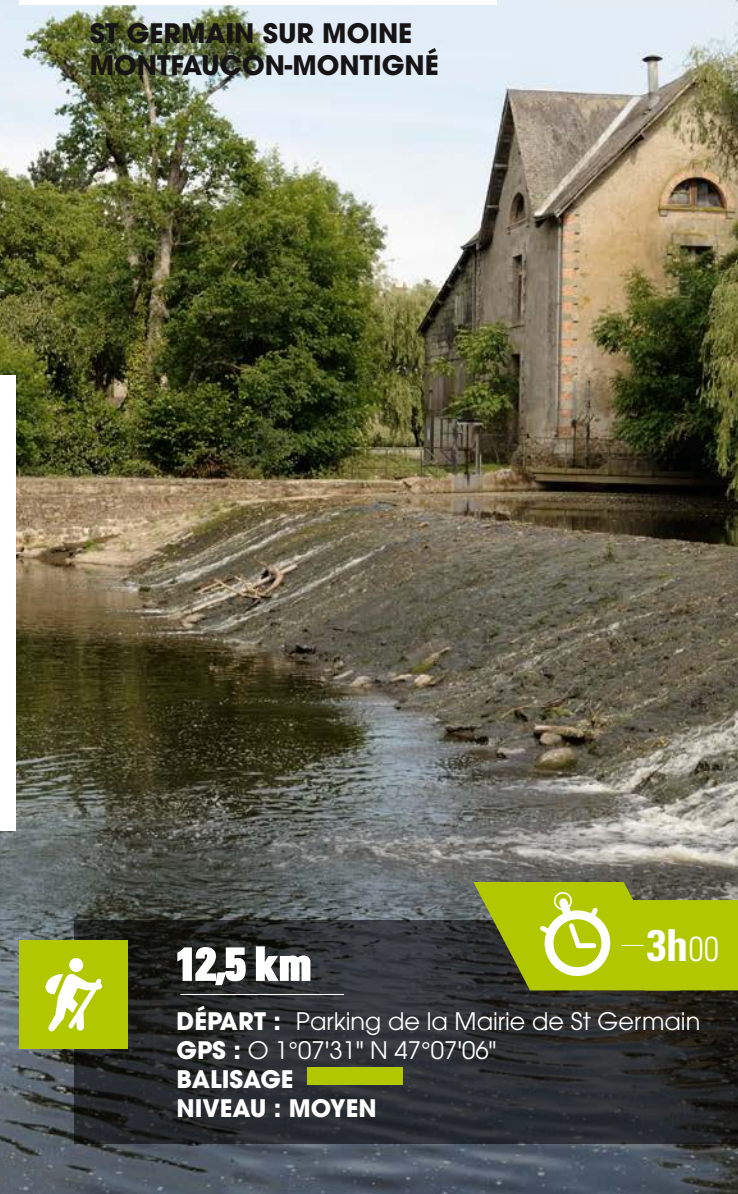
BONNE DIRECTION
X
MAUVAISE DIRECTION
L
TOURNEZ À GAUCHE
L
TOURNEZ À DROITE

FICHE
7

ENTRE
Moine & Sèvre

LES MOULINS DE ROBAT

ST GERMAIN SUR MOINE
MONTFAUCON-MONTIGNÉ



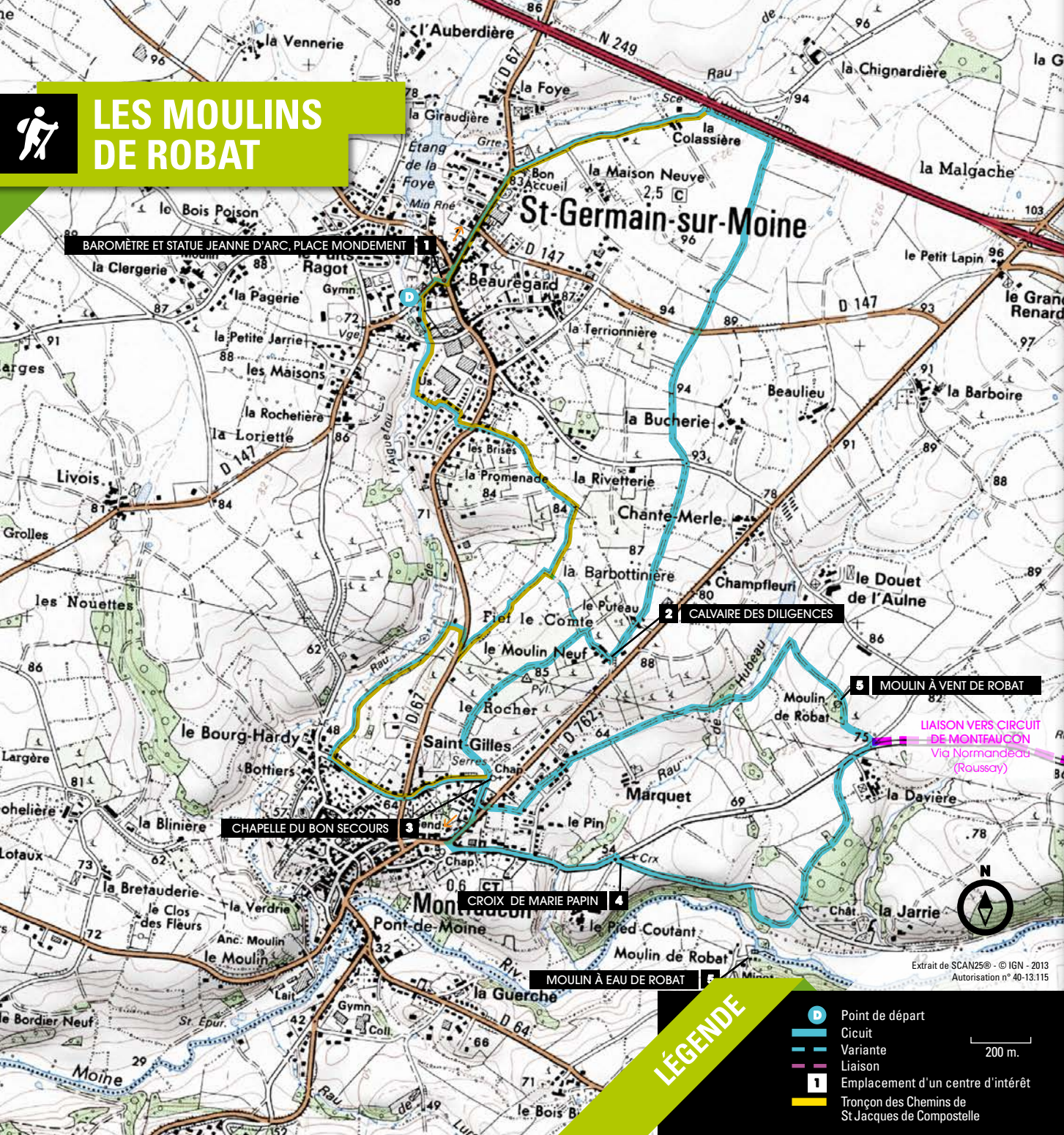
12,5 km

— 3h00

DÉPART : Parking de la Mairie de St Germain
GPS : O 1°07'31" N 47°07'06"
BALISAGE
NIVEAU : MOYEN



LES MOULINS DE ROBAT



LÉGENDE

- Point de départ
- Circuit
- Variante
- Liaison
- Emplacement d'un centre d'intérêt
- Tronçon des Chemins de St Jacques de Compostelle

PARCOURS



D Laissez votre véhicule sur le parking situé derrière la mairie. Prenez la rue de la mairie sur votre gauche. Au niveau de la place du château de Mondement (baromètre **1**), tournez à gauche dans la rue du Docteur Raffegaue. Continuez tout droit et tournez à droite au niveau du cimetière dans la rue des Albizias. Continuez jusqu'au tunnel passant sous la RN249 et tournez à droite juste avant de le franchir. Continuez sur environ 250 mètres avant de tourner à droite. Continuez, puis traversez la RD147. À la prochaine intersection continuez encore tout droit jusqu'au Moulin Neuf. Au niveau du calvaire des diligences **2**, tournez à droite puis à gauche. (1)
Continuez en direction de Saint Gilles jusqu'à la chapelle de Bon Secours **3**. À ce niveau prenez la rue Bon Secours puis la rue Saint Jean (RD762). À la place Saint Jean tournez à gauche rue de la Frairie. Continuez tout droit rue Alexandre Dumas et traversez le ruisseau de l'Hubeau. Poursuivez votre chemin. Au calvaire (Croix Marie Papin **4**) prenez le chemin à droite et longez le petit bois sur votre droite. Tournez à droite (possibilité d'accéder au moulin à eau de Robat **5** à environ 90 mètres) puis remonte le chemin, traversez la route et continuez en direction du village de la Davière. Juste après celui-ci, tournez à gauche en direction du Moulin à vent de Robat. Tournez à gauche au prochain carrefour puis traversez à nouveau le ruisseau de l'Hubeau et continuez tout droit. Prenez l'allée des Fougères puis l'allée des Lys à droite et traversez la rue des Mauges. Tournez à droite en empruntant la rue Bon Secours puis, à la place tournez à gauche rue Saint Gilles. Traversez la rue des Aulneaux et prenez la rue du Bourg Hardy. A environ 300 mètres tournez à droite et prenez le chemin. À l'intersection prenez à droite jusqu'à la RD67 que vous longez à droite et que vous traversez.
Au prochain croisement prenez à gauche et encore à gauche. Arrivé rue de la Barbotinière, continuez tout droit et traversez la rue Bel Air. Tournez ensuite à droite rue des Tilleuls puis immédiatement à gauche rue des Acacias et descendez au parc public. Traversez-le puis empruntez la rue de la Cave pour ensuite retrouver le parking de départ.

(1) VARIANTE : Au carrefour, prenez le chemin de terre à droite et continuez tout droit. À la prochaine intersection vous retrouverez le parcours initial.